

# Une nouvelle Mère Abbesse pour les bénédictines de Solesmes



L'Abbaye Saint-Cécile, fondée en 1866, compte aujourd'hui 45 moniales. Le prieuré Sainte-Marie des Anges, fondé en Martinique, dépend de Sainte-Cécile.



Après trente années de dévouement dans la charge abbatiale à la tête de la communauté de Saint-Cécile de Solesmes, Mère Marie-Bernardette de Maigret a présenté sa démission au Père Abbé de Solesmes.

Le 25 juin 2011, il a présidé le chapitre d'élection d'une nouvelle abbesse et confirmé le choix des moniales.

**Mère Claire de Sazilly**, qui exerçait alors la fonction de maîtresse des novices, devenait la sixième Mère Abbesse de Sainte-Cécile.

Âgée de 36 ans, issue d'une famille nombreuse ayant ses racines en Anjou, elle est entrée au monastère à l'âge de 18 ans, précédée dans la vie monastique par deux de ses tantes. Elle a reçu la bénédiction abbatiale en la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, le 8 septembre 2011.

